

Département de l'Hérault

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

Objet :

Décision Modificative n°2
BP 2025 COMMUNE

N° : D - 2025 - 12 - 17 - 09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LESPIGNAN

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2025

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, René COUSIN, Marie-Josée GOTHE, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Julien RIBES, Ludivine ALBERT.

Procurations à : M. Didier MONTIER à M. Claude VIDAL, Laurent FUSTER à M. Yann RAMIREZ, Mme Laure GIMENO à Mme Ludivine ALBERT.

Absents : Mme Marie CHOLLET, MM. Jean-Philippe GARCIA, Julien PUJOL et Olivier MONROS.

Secrétaire de séance : M. René COUSIN.

Début de séance : 18H30

Considérant qu'il y a lieu de modifier les comptes de certains programmes d'investissement afin de réaliser des travaux et achats d'ici la fin de l'exercice 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Décide, à l'unanimité des présents + 3 procurations,

De procéder aux modifications budgétaires suivantes :

Dépenses d'investissement :

C/21538 – 153 – Eclairage Public	- 4 000.00 €
C/2131 – 154 – Travaux Bâtiments	+ 4 000.00 €
Total :	0.00 €

Ne modifiant pas le montant de la section d'investissement équilibrée en dépenses et recettes à un montant de 3 379 683.88 €.

Un extrait de la présente décision sera affiché à la porte de la Mairie et une ampliation adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Béziers.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le 19 DEC. 2025
ID : 034-213401359-20251217-D2025_12_17_09-DE

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 18 DEC. 2025
Et publication ou notification
Du
Le Maire : 19 DEC. 2025

Le Secrétaire,

Le Maire,



René COUSIN

Jean-François GUIBERT

